

Conseil Communal **Séance du 16 avril 2012**

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président ;

COLLARD, NOTET et GROGNA, Echevins ;

MARS, MOUTON, ARNOULD, GOURDANGE, PIGEON, PAUL, ~~SONNET~~, REYTER,

LAMOLINE, CONRARD et LHOAS, Conseillers ;

GIERENS Bernard, Secrétaire Communal

La séance est ouverte.

Le Conseil Communal commence par une présentation du nouveau programme d'actions du Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier pour la période 2013 – 2023, donnée par le Président du Parc Naturel et par Monsieur Donatien LIESSE, Directeur.

1. Avis sur le compte 2011 de la Fabrique d'Eglise de Morhet.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur le compte de la Fabrique d'Eglise de Morhet pour l'exercice 2011. Celui-ci se présente comme suit :

Paroisse	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale à l'ordinaire
Morhet	23.203,90 €	13.996,60 €	9.207,30 €	11.953,57 €

2. Avis sur le renouvellement du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers de Morhet.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur la nouvelle composition du Conseil et du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'Eglise de Morhet.

3. Marché de services pour emprunts pour financement de dépenses extraordinaires : approbation des conditions du marché.

Le marché précédent a pris fin cette année, il convient pour le Conseil Communal de prévoir un nouveau marché pour les emprunts à partir de cette année 2012. Il s'agira d'un marché par appel d'offres général. Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges avec la clause de répétition de services similaires.

4. Entretien des voiries – Droit de tirage 2010 – 2012 : approbation de l'adhésion au droit de tirage, formulaire d'introduction et demande de la subvention – Année 2012.

Présentation : Daniel COLLARD

Il convient pour le Conseil Communal de solder sa quote-part dans le droit de tirage 2010-2012, et ce, en introduisant une nouvelle demande de subvention pour cette année 2012. Pour rappel en 2010 nous avons introduit le dossier d'entretien de la route Chenogne-Senonchamps. Ces travaux vont d'ailleurs commencer. Le Conseil Communal introduit un nouveau dossier pour l'année 2012 afin d'obtenir le solde de la subvention pour une somme de 95.674 €. Il s'agit de l'entretien des voiries suivantes :

- Sibret → Rue Docteur Laurent
- Lescheret → Chemin 43.

Total des travaux estimés = 141.303,80 €.

5. Acquisition d'un petit véhicule de transport pour le service forestier : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Il convient pour le Conseil Communal de procéder à l'acquisition d'un véhicule pour les 2 ou 3 ouvriers forestiers pour leur transport et leur matériel.

Le Conseil Communal approuve le cahier spécial des charges, marché en procédure négociée sans publicité.

Montant estimé : 15.000 € TVAC.

Caractéristiques : 4 X 4 – 2,5 TDI – 5 places – pickup – double cabine avec hard-top – occasion entre 2 et 3 ans - +/- 130 chevaux, ...

6. Signalétique de la maison communale : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Vu la nécessité de mieux signaler la maison communale, les 3 parties principales et les différents locaux ainsi que les accès pour les personnes à mobilité réduite et les sorties de secours, le Conseil Communal approuve le cahier spécial des charges, le montant estimé du marché (procédure négociée sans publicité) qui s'élève à 14.500 € HTVA (si on doit tout recommander).

Signalétique suivant le même principe que celle déjà existante et y compris notamment un TOTEM extérieur (estimation de 3.253,82 € HTVA) et plan d'évacuation (1.362,15 € HTVA).

7. Création d'un giratoire au "Poteau de Morhet" dans le cadre de la demande du permis d'urbanisme : avis du Conseil Communal.

Suite à la requête du SPW pour la création d'un rond-point au poteau de Morhet, le Conseil Communal marque son accord sur la création d'un giratoire sur l'aspect urbanisme de la demande.

8. Approbation du projet d'acte d'emprises et soustraction au régime forestier pour la création d'un giratoire.

Il s'agit maintenant d'analyser ce point en matière d'emprises et de soustraction au régime forestier pour les propriétés boisées communales qui vont faire l'objet d'une acquisition par la Région wallonne.

Le Conseil Communal:

- approuve le projet d'acte et l'estimation établie par le Comité d'acquisition de Neufchâteau et la DNF pour la partie relative au bois croissant sur les parcelles ;
- sollicite la soustraction au régime forestier de ces emprises.

9. Approbation du projet d'acte d'acquisition d'un terrain à la Fabrique d'Eglise de Morhet (agrandissement du cimetière).

Afin de pouvoir disposer de l'espace nécessaire dans le cadre de l'agrandissement du cimetière de Morhet, le Conseil Communal approuve le projet d'acte d'acquisition d'un terrain à la Fabrique d'Eglise de Morhet (pour cause d'utilité publique).

Contenance de 3 ares 10 centiares pour le prix de 3.100 €.

10. Ratification du comité d'accompagnement pour le multisports de Cobreville.

Le Conseil Communal ratifie la composition du Comité d'accompagnement pour la Zone multisports de Cobreville.

11. Convocation à l'assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE du 2 mai 2012 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE du 02 mai 2012.

HUIS CLOS

La séance est levée.